

Le cadre juridique de la société de l'information

Brève

Posté par: Rédaction

Publiée le : 4/2/2004 8:11:10

Le débat sur le cadre juridique de la société de l'information en Afrique organisé par l'UNITAR avec le Réseau Droit & Toile dans le cadre du Sommet est en ligne sur le site de l'UNITAR. .

Ce débat portait sur les deux questions suivantes:

- 1- à quelles questions doit répondre le droit des ntic dans les pays en développement ?
- 2- Dans quelle mesure les TIC constituent un outil pour construire l'état de droit ?

Il a réuni:

Abdoullah Cissé, Professeur de Droit, Université de Saint-Louis, Sénégal

Massani Koroney, Responsable des Nouvelles Technologies au Cabinet du Premier Ministre, Niger

Tidiane Seck, Directeur de l'informatique du Gouvernement, Sénégal

Gillian Marcelle, consultante TIC, Afrique du Sud

Abdou Abbas SARR, coordinateur du Réseau "Droit & Toile"

Modérateur : Pascal Renaud, Coordinateur du programme Société de l'information, UNITAR

[Accéder au débat](#)